

4B

SUD CHARENTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

5.17 Zonage

Étiac

Élaboration du PLU prescrite par D.C.C. du 11/05/2017

Projet de PLU arrêté par D.C.C. du 23/03/2023

Dossier soumis à Enquête Publique du 23/05/2023 au 23/06/2023

PLU approuvé par D.C.C. du 21/12/2023

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'habitat

Protection ponctuelle au titre de l'article L151-19 - patrimoine bâti

Protection ponctuelle au titre de l'article L151-19 - petit patrimoine

Protection linéaire au titre de l'article L151-19 - Haie ou alignement d'arbres

Protection linéaire au titre de l'article L151-23 - Haie ou alignement d'arbres

Périmètre de protection au titre de l'article L151-19 - unité bâtie

Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - patrimoine naturel

Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - sites naturels de compensation

Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - abords des cours d'eau

Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - zone humide

Emplacement réservé (désignation et bénéficiaire en annexe)

Espace boisé classé (Espace boisé classé à reciter)

Construction récente ou en cours

Atlas des zones inondables - crue fréquente

Atlas des zones inondables - crue exceptionnelle

Zone du PLU

UB UC UE UA Ap As N Np Ns

Conception : Metropolis - ZWA - F. Charlot - Eco2nillave - Biotope - Rivière&Associés

Sources : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'état réservés © 2022 - DD116